



**ESI Angers**

**ESI Rennes**

**ESI Tours**

**ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies**



Mail : [cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

La CGT a rencontré le nouveau directeur de la DiSI, M. Kerguelen, le 9 mars. Il s'agissait d'une simple prise de contact, dans la mesure où il prenait ses fonctions le même jour.

Nous avons auparavant interrogé un certain nombre de collègues sur les questions qu'ils souhaitent nous faire parvenir dans la perspective de cette rencontre.

Par souci de neutralité envers l'ensemble des organisations syndicales de la DiSI, le Directeur n'a pas souhaité répondre en détail aux questions que nous lui avons soumises avant notre rencontre.

Nous n'avons donc fait qu'un exposé rapide de la situation dans la DiSI sans évoquer l'intégralité des sujets.

### **Changements de missions**

Nous lui avons notamment fait part de questionnements d'agents de plusieurs services (exploitation à Tours, service de qualification et production gros système à Nantes Marsauderies, formation professionnelle en DiSI, ...) dont les missions sont appelées à disparaître ou à être transférées ailleurs à plus ou moins long terme.

Par ailleurs, nous avons relayé des craintes concernant la pérennité de l'ESI de Tours.

Pour M. Kerguelen, les annonces de changements créent des inquiétudes, d'autant plus lorsque l'organisation cible n'est pas précisément définie.

Concernant l'ESI de Tours, il n'y a pas pour lui d'inquiétudes à avoir sur la pérennité. *( Nous lui avons fait savoir que ce mot est banni à l'ESI de Rennes tant les applications qui leur ont été confiées ont été présentées comme pérennes, accord, chorus, ONP...avec le résultat qu'on connaît).* Des travaux seront réalisés pour recevoir des machines. Il y a en revanche une difficulté due aux emplois vacants.

Le départ des technologies GCOS 7 de Nantes Marsauderies est envisagé, mais uniquement à moyen terme (5 à 15 ans). Le travail de transfert des applications des anciennes vers les nouvelles technologies est en effet très important.

Sur la formation professionnelle, qui ne fera plus partie des compétences de la DiSI,- la Direction consultera les agents sur leurs souhaits – mais on ne sait pas encore quand l'expérimentation doit aboutir. L'agent qui est actuellement à Angers ne sera pas forcée au départ.

Sur l'avenir de la cellule DiSI d'Angers, qui risque de rencontrer des difficultés de gestion – les départs n'étant pas remplacés, puisque les emplois sont implantés à Nantes, la Direction trouvera une solution, au cas par cas, au moment venu.

Evoquant l'ESI de Rennes, la CGT a souligné l'inquiétude des agents de la gestion des opérations. Ce service, qui travaille en équipe, si les départs en mutation et en retraite ne sont pas remplacés, atteindra dans guère plus de 2 ans un effectif de 2 personnes au lieu de 10 actuellement. M. Kerguelen a répondu que dans ce délai, beaucoup de changements pouvaient survenir et que les départs ont potentiellement

vocation à être remplacés.... c'est vrai qu'avec le remplacement d'un agent sur 3 à la DGFIP, on peut être confiant.

### **Emplois vacants non pourvus**

La situation existe dans l'ensemble des ESI, elle est particulièrement problématique à Tours, mais également dans d'autres services que nous avons évoqués (SIL d'Angers, ...).

Le Directeur s'emploie à ce que ces emplois soient pourvus.

### **Formation des agents**

La CGT a rappelé la problématique de la grande technicité imposée par les nouvelles technologies. Les agents arrivant ont généralement besoin d'un à deux ans pour être efficaces dans leurs missions. Evoquant notamment le cas d'un agent du cadastre d'Angers et des services de développement de Nantes Coulongé, elle a revendiqué le remplacement en anticipation des départs prévus.

Reconnaissant cette problématique, mais rappelant que le remplacement par anticipation n'est pas la règle à la DGFIP, la direction a indiqué que c'était « son travail » de gérer ces situations.

La CGT a enfin rappelé sa demande de recensement des agents qui ont été exposés à l'amiante (le sujet sera évoqué à la fin du mois en CHS-CT), et évoqué l'installation d'un service de la DIRCOFI Ouest sur l'ESI de Rennes.

**Nous reverrons avec M. Kerguelen, notamment à l'occasion du comité technique du 10 avril, les questions qui n'ont pu être évoquées lors de notre entretien.**

**Nous sommes à votre disposition pour tout complément**

**Jean-Yves Détoc, Yvic Kergroac'h**